

Réalisation du Plan Communal de Sauvegarde de Farnay

Informations de base

Type de poste	Stage
Date limite de réponse	Vendredi 6 janvier 2017
Structure	Mairie de Farnay
Adresse d'accueil du stagiaire	Mairie de Farnay
Contact	Mr BARRIER Jean Alain, Maire de Farnay Mme SALICHON Marie Laure, adjoint à Farnay M PADET Saint Etienne Métropole / 06 25 32 01 71 / julien.padet@saint-etienne-metropole.fr

Contexte

La commune de Farnay (au cœur du Parc du Pilat dans la Loire) recherche un stagiaire pour la réalisation de son **Plan Communal de Sauvegarde**.

Cette commune rurale est notamment confrontée à des risques naturels (feu de forêt) mais également technologique (transport de matières dangereuses) et chimiques.

Saint Etienne Métropole en charge du portage du Programme d'Action de Prévention des Risque assiste cette commune notamment sur le recrutement du stagiaire

Missions

Objet : Rédaction du Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Farnay

Mission :

En lien avec les élus référents de Farnay, le stagiaire devra notamment mener :

- une analyse bibliographique des documents existants sur les risques ;
- une rencontre des acteurs impliqués dans la gestion de crise (SDIS, gendarmerie,...) ;
- la détermination des actions à mener en fonction des risques ;
- la production de l'ensemble des pièces nécessaires au plan communal de sauvegarde (cartes, fiches actions,...) ;
- l'animation des réunions nécessaires à l'aboutissement du projet (avec les élus référents, les acteurs impliqués dans la gestion de crise,...) ;

La commune souhaite disposer d'un document « fonctionnel », synthétique et facilement actualisable.

Profil du candidat

Bac +3 ou + 4 ;

Connaissance en gestion des risques naturels et technologiques ;

Permis B impératif (commune mal desservie par les transports en commun) ;

Autonomie, capacités relationnelles, esprit synthétique, aptitude à l'animation de réunion ;

Maîtrise du SIG indispensable (Q GIS) ;

Conditions d'embauche

Le stage se déroulera sur une période de 4 mois (**du 1^{er} mars au 30 juin 2017**)

- Convention de stage obligatoire et bipartite (Commune de Farnay et université)
- Conditions matérielles :
 - 35 heures hebdomadaires,
 - pas de congés,
 - Indemnisation légale selon la loi en vigueur,
 - Hébergement dans un gîte à Farnay
 - Accueil dans la structure :

Dans la mairie de Farnay, un espace sera réservé pour le stagiaire. **Le stagiaire devra utiliser son ordinateur portable personnel.**

Modalités de candidature

Envoyer CV et Lettre de motivation par courriel à julien.padet@saint-etienne-metropole.fr mettre en objet « Candidature Stage PCS»

Clôture des candidatures : **Vendredi 6 janvier 2017 12 heures ;**

Entretien prévu : **Jeudi 12 Janvier 2017 matin ;**

Prise de poste : **Mardi 1^{er} mars 2017 ;**

Contact

Julien PADET, chargé de mission rivière bassin versant Gier

Saint Etienne Métropole

06 25 32 01 71

julien.padet@saint-etienne-metropole.fr